

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE SPÉCIALE DU 17 NOVEMBRE 2014

Session spéciale du conseil, sous la présidence de M. Noël Landry, maire, tenue le 17 novembre 2014 à 9 heures au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1
Monsieur Yvan Tremblay, conseiller du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Madame Sylvie Lapointe, conseillère du district 6

Absence

Madame Amanda Hamel, conseillère du district 4

Sont également présents, M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Lettre d'entente no 6, retraite progressive de M. Bertrand Davignon, convention collective des travailleuses et travailleurs de la Ville de Cookshire-Eaton - CSN. Autorisation de signature.**
- 5) **Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, demande d'un certificat d'autorisation, projet de retrait des bancs de gravier dans une section de la rivière Eaton. Autorisation de signature.**
- 6) **Achat d'une chenillette pour l'entretien des trottoirs.**
- 7) **Période de questions.**
- 8) **Séance close.**

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2014-11-4937

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Période de questions.

Aucune.

4) Lettre d'entente no 6, retraite progressive de M. Bertrand Davignon, convention collective des travailleuses et travailleurs de la Ville de Cookshire-Eaton - CSN. Autorisation de signature.

Résolution 2014-11-4938

Proposé par Le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu que le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, la lettre d'entente no 6 avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Cookshire-Eaton-CSN concernant la retraite progressive de M. Bertrand Davignon.

Cette lettre d'entente est annexée à la présente résolution et en fait partie intégrante.

De plus, le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adresse une motion de félicitations à l'égard de M. Bertrand Davignon, journalier-conducteur (ordures ménagères et collecte sélective), pour l'ensemble du travail accompli.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, demande d'un certificat d'autorisation (CA), projet de retrait des bancs de gravier dans une section de la rivière Eaton. Autorisation de signature du CA et servitude de passage.

Résolution 2014-11-4939

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu d'autoriser monsieur Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier, à signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* concernant le projet de retrait des bancs de gravier dans une section de la rivière Eaton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2014-11-4940

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu d'autoriser monsieur Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier, à signer une entente avec monsieur Roger Dionne, 785 route 253, pour un droit de passage avec une servitude notariée concernant un accès à la rivière Eaton à des fins de sécurité publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Achat d'une chenillette pour l'entretien des trottoirs.

Résolution 2014-11-4941

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'achat d'une chenillette et équipements, le soumissionnaire suivant a déposé une offre :

Équipements Pannord	---
Machinerie R. Thériault	28 000 \$ (incluant équipements)

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu d'accepter l'offre de Machinerie R. Thériault pour un montant de 28 000 \$ (avant taxes), incluant les équipements, conformément à sa soumission ouverte le 13 novembre 2014 et aux documents d'appel d'offres.

Le surintendant aux travaux publics est autorisé à signer tout document relatif à cet achat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Période de questions.

Aucune.

8) Levée de la séance spéciale.

Résolution 2014-11-4942

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 9 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Noël Landry
Maire

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier